

# Entre Chaux et Loue

Arc-et-Senans



Commune  
d'Arc-et-Senans

## Bulletin municipal d'informations d'ARC-ET-SENANS

**N° 8 – janvier 2010**

Édité par la Mairie – Tél. : 03 81 57 42 20 – Fax : 03 81 57 46 40

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00  
le samedi de 9 h 00 à 11 h 30 sauf avis contraire signalé par affichage

Adresse internet : [mairie.arc-et-senans@wanadoo.fr](mailto:mairie.arc-et-senans@wanadoo.fr)

## Les vœux du Maire

En ce début 2010, je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année. La santé élément primordial ainsi que la réussite dans toutes vos entreprises qu'elles soient d'ordres privées ou professionnelles.

Au niveau communal, 2010 verra la réalisation de plusieurs projets qui devraient améliorer la qualité de notre vie, pour les principales :

- Création d'un espace commercial composé de boutiques pour le regroupement des commerces face au centre bourg existant.
  - Création d'une micro crèche à laquelle sera adjointe une nouvelle cantine scolaire pour accueillir les enfants du primaire, les locaux actuels arrivant à saturation.
  - Aménagement du rez de chaussée de la Mairie pour y intégrer l'accessibilité aux services.
  - Construction et mise en vente du nouveau lotissement rue des graduations.
  - Mise en réseau séparatif de l'assainissement rue de la levée et avenue de la saline avec dans cette partie renforcement du réseau d'eau potable.
- Construction d'une aire de service camping car.

Et bien sûr la finition des travaux en cours. En 2009 le budget investissement s'est élevé à la somme de 604 000 € financé exclusivement sur les fonds libres de la commune sans avoir recours à l'emprunt.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux et vous donne rendez-vous le 6 février pour le repas communal.

**Le Maire**

Jacques Maurice

### ● SOMMAIRE :

#### En page 2

- Les dernières décisions du Conseil

#### En page 3

- L'espace culturel
- Parlez-vous patois ?

#### En page 4

- Nos citoyens
- La motte féodale d'Arc

## Infos et recommandations

### Rappel :

- Aux nouveaux habitants. Ils doivent se signaler en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.
- Aux propriétaires en limite de domaine communal. Ils doivent veiller à l'égagement des plantations qui débordent sur le domaine public.

### Infos :

Une enquête publique est ouverte du 03-01 au 03-02 en Mairie, elle concerne la modification d'un article du règlement du POS pour permettre l'agrandissement de l'espace commercial rue du Centre Bourg. Dossier consultable aux heures d'ouverture du secrétariat.

### Recrutement :

Vous avez entre 17 et 50 ans.

Vous souhaitez faire une action citoyenne.

Vous souhaitez devenir un maillon de la chaîne de secours.

Vous souhaitez évoluer au sein d'une équipe.

Le corps des sapeurs pompiers d'Arc-et-Senans recrute.

**Pour tous renseignements venez le dimanche matin entre 9 h et 10 h 30 au centre de secours Parc de la Mairie. Merci.**

### Recherche de bénévoles :

L'ADMR recherche des bénévoles pour des visites à domicile des personnes seules.

**S'adresser à Madame DAUDET Nicole  
03 81 57 54 02**

### Chiens dangereux :

Le maire informe les propriétaires de chiens de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> catégorie qu'ils doivent se conformer à la réglementation mise en place le 1<sup>er</sup> janvier et qui dit qu'ils doivent être en possession d'un certificat de détention, renseignements en mairie.

### Dépôt de verre :

De plus en plus les habitants prennent les dépôts de verre pour des dépôts d'ordures ménagères, je rappelle qu'il existe un ramassage d'ordures ménagères chaque mardi matin, poubelles à mettre en bordure de route le lundi soir. Les calendriers de collecte sont disponibles en Mairie.

Entre  
Chaux et Loue



## Les dernières décisions du conseil

---

**La commune fait désormais partie des Petites Cités Comtoises de Caractère** ; des panneaux jaunes ont été posés aux entrées du village. Nous nous lançons dans la démarche d'élaboration du Schéma d'Aménagement Urbain de Caractère (SAUC). Les étapes de cette démarche sont les suivantes :

- Délibération du Conseil pour engager la commune,
- Réflexion globale pour se connaître, se situer, s'évaluer, ...
- Diagnostic par une équipe pluridisciplinaire externe : architecte, urbaniste, etc.
- Formalisation du SAUC comportant un plan général, un calendrier et une charte.

Le SAUC ne se limite pas à l'embellissement du village. La réflexion amont doit être globale : urbanisme, transport, etc. Il est nécessaire de constituer un « comité de pilotage » pour lequel nous faisons appel aux bonnes volontés : les habitants d'Arc-et-Senans intéressés voudront bien s'inscrire en Mairie.

---

**L'Inspection Académique a retenu l'École Publique** comme bénéficiaire du « programme informatique des écoles rurales » : dotation d'une dizaine d'ordinateurs et d'un tableau interactif pour les classes. Coût 11 500 euros (avant subvention d'État de 9 000 euros).

---

**Nouvelles numérotations** des habitations : rue du Centre-Bourg (côté Robardet) et route de Rans, demandées par les services extérieurs : Poste, Pompiers, livreurs, ...

---

**Les travaux de l'Église** continuent en 2010 : réfection de la toiture du clocher, étanchéité des murs et consolidation, fin prévue en mars.

**Lancement d'études de faisabilité pour :**

- Création du nouveau centre commercial (face au parking du Maxi marché) : achat de 80 ares de terrain au Conseil général, qui a donné son accord de principe : 9 commerces pourraient s'installer. Un premier projet d'implantation a été présenté au Conseil.
- Construction d'un bâtiment abritant : une nouvelle cantine, un accueil périscolaire et une micro-crèche : les locaux se situeraient près de l'actuel groupe scolaire.
- Enquête menée auprès des parents d'élèves des 2 écoles sur la possibilité d'un ramassage scolaire, dans les quartiers excentrés.
- Création d'une MARPA (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées) : capacité de 20 à 22 studios. Une enquête de faisabilité va être entreprise par la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

---

**Le bornage** des 18 parcelles du **lotissement « les Gabelous »** va être réalisé prochainement.

---

**Mise en place de 3 caméras de vidéo protection :**

- une sur le parking du Centre-Bourg,
  - une sur le côté du groupe scolaire et angle salle polyvalente,
  - une derrière la mairie.
- 

**Un panneau d'affichage lumineux d'informations municipales** va être installé, face au ralentisseur, devant l'école publique.

---

**Un conteneur à habits et chaussures « Le Relais »** vient d'être installé dans la cour de l'ancienne salle des fêtes (angle rue de la Burgonde et Grande Rue).

---

.....



## L'Espace Culturel et infos diverses

**Merci à tous les habitants qui, cette année encore, ont participé à l'embellissement du village pour les fêtes, en décorant leurs maisons.**

• **Le nouveau calendrier 2010 de ramassage des bacs** est disponible en Mairie. Vous êtes invités à venir le chercher aux heures d'ouverture du secrétariat.

• **Le TELETHON 2009** qui a eu lieu les 4 et 5 décembre dernier, a **recueilli la somme de 5 101,43 euros**, grâce à la générosité de tous les participants. Les organisateurs et les membres de l'association « Tel est ton combat » remercient vivement ceux qui ont contribué à ce résultat : bénévoles, animateurs extérieurs, sponsors et donateurs. Les fonds reçus ont été intégralement reversés à l'AFM pour le TELETHON.

• **Le 30 janvier : souper dansant du football-club** Arc-et-Senans/Mouchard à 20 h, salle des fêtes de Mouchard.

• **Le traditionnel repas dansant des habitants de la commune aura lieu le samedi 6 février 2010** ; le Maire et son conseil vous accueilleront à la salle polyvalente, à partir de 20 heures. Le tarif adultes/enfants reste inchangé : **5 euros / personne**.

La soirée est, nous le rappelons, exclusivement réservée aux habitants d'Arc-et-Senans, elle permet de se retrouver entre anciens et nouveaux venus, dans une ambiance festive.

**Inscription jusqu'à fin janvier** auprès du secrétariat de Mairie, accompagnée du règlement à l'ordre du Trésor Public.

• **Le Comité des Fêtes propose :**

- **le 20 février, à 20 h 30, salle polyvalente** dans le cadre de la saison culturelle du Conseil général, un spectacle intitulé : « l'auvergnat au Brésil » :

arrangement des chansons de G. Brassens par la compagnie « Héliotrope Théâtre », d'une durée d'1 h 15. Entrée 5 euros. Réservation possible auprès du Comité des Fêtes : 03 81 57 46 32.

• **Le 6 mars : repas dansant de l'amicale de l'École Publique**, à 20 h 30, salle polyvalente. Inscriptions avant fin février au : 03 81 57 43 78.

• **Le 14 mars : loto de l'école de foot** d'Arc-et-Senans, à partir de 13 h, salle polyvalente.

• **Espace jeunesse d'Arc-et-Senans :**

Durant l'année 2009, quelques jeunes du village ont pu se réunir chaque mercredi avec l'animateur jeunesse du canton de Quingey : Ludovic FERY (Ludo) et organiser des sorties type bowling, karting, laser game ou profiter du parc informatique de la salle multimédia, moyennant une adhésion annuelle de 5 euros.

Une séance de découverte du « Flag foot » a, hélas ! rencontré moins de succès.

Pour l'année 2010, **un projet de construction d'une voiture à pédale pour participer au championnat de France à Ornans cet été**, est lancé. Tout jeune intéressé entre 11 et 17 ans, peut contacter **Ludo** à la salle multimédia (ancienne salle polyvalente) chaque mercredi après-midi à partir du 20 janvier 2010, par téléphone au **06 31 05 45 96**, ou par mail : ludovicfery.cccq@orange.fr

• **Les prochaines élections régionales** auront lieu les **14 et 21 mars**. Le bureau de vote, situé à la salle polyvalente, sera ouvert de 8 h à 18 h.

### Parlez-vous patois ?

- **un moussillon** : moucheron ou moustique, également flocon de neige fine.
- **une mouvette** : une spatule, une cuillère en bois.
- **un murger** : mur de pourtour en pierres d'un jardin ou d'un petit champ.
- **une murie** : une mauvaise bête, une charogne ; employé comme une injure pour une personne.

# Entre Chaux et Loue Arc-et-Senans

## Nos citoyens

### Bienvenue aux nouveaux habitants

- M. et M<sup>me</sup> JACOTTET Didier
- M. et M<sup>me</sup> CHAPOTOT Jean
- M<sup>me</sup> RIGAUD-MOUGET Sophie
- M<sup>me</sup> ENDERLIN Agathe
- VERJUS Stéphane et GIRARD Nathalie
- M<sup>me</sup> CLEMENT Geneviève
- M<sup>me</sup> BROZETTI Pascale

### Les naissances

- ROY-JOLY Anaïs le 09/11/2009
- ROLLIER Kellya le 10/12/2009

### Les décès

- ALIX Marcel le 09/10/2009
- DOLE Pierre le 22/10/2009

## La motte féodale d'Arc

**Elle est située derrière les maisons du début de la rue de Dole.**

La date précise d'édification du « Châtel Rouillaud » n'est pas établie, mais vraisemblablement il a été érigé en système de défense par Guillaume II le Grand, il commandait le chemin de Dole et la route de Salins.

« Châtel Rouillaud » fait partie en 1356 du domaine des comtes de Bourgogne. La France était alors en guerre contre les Anglais. Jean de Châlon-Auxerre est fait prisonnier et envoyé à Londres ; il reviendra en France grâce à son écuyer Guyot de Rochefort, à qui il cédera son château en 1360, en signe de reconnaissance.

Si nous avons visité ce château, voici ce que nous y aurions vu : un ensemble composé de trois corps de bâtiments avec une maison d'habitation, une grande tour et une exploitation agricole sur laquelle se trouvait un grand orme de 25 pieds de circonférence (environ 8,30 m). La maison comporte au rez-de-chaussée une grande et vaste cuisine ainsi que trois autres pièces ; à l'étage il y en a quatre. Dans la tour on trouve une grande salle et une chapelle, en descendant sous la voûte il y a une cave.

Toujours en bon état en 1637 (guerre de dix ans) avec de fortes murailles, de bons fossés, un pont-levis et des portes solides, « Châtel Rouillaud » va être assiégé par des régiments allemands qui menacent de le brûler. Après d'âpres négociations, les assaillants se retirent. Cependant de crainte qu'ils ne reviennent en force, les assiégés évacuent le château et emportent tout. Quelques temps plus tard, les belligérants se présentèrent à nouveau : ils trouvèrent la place ouverte mais vide et, de dépit, y mirent le feu. C'était fin juillet 1638, « Châtel Rouillaud » disparaissait à jamais.

**Comité de rédaction "Entre Chaux et Loue" – Président : J. Maurice**

**Conception : M. Bouillet, D. Chevalier, P. Duvernay, F. Huguenin, P. Percier, L. Rolet.**

**Impression : Imprimerie BILLOT Lons-le-Saunier - 15445**